



**Aide à la prédication**  
**Dimanche 14 septembre 2014**  
**13<sup>e</sup> dimanche après la Trinité**  
**Actes 6, 1-7**

Christophe Kocher  
Strasbourg/Saint-Guillaume

## Introduction

Le texte de prédication de ce 13<sup>ème</sup> dimanche après la Trinité nous plonge dans le quotidien de l'Eglise naissante, marqué notamment par le service des tables. Le christianisme des origines a en effet développé un système de solidarité avec un partage des richesses permettant une prise en charge des plus démunis, tout particulièrement des veuves et des orphelins.

Actes 4, 32 ss. décrit une situation idyllique : (32) « *La multitude de ceux qui étaient devenus croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et nul ne considérait comme sa propriété l'un quelconque de ses biens ; au contraire, ils mettaient tout en commun* (33) *Une grande puissance marquait le témoignage rendu par les apôtres à la résurrection du Seigneur Jésus, et une grande grâce était à l'œuvre chez eux tous* (34) *Nul parmi eux n'était indigent : en effet, ceux qui se trouvaient possesseurs de terrains ou de maisons les vendaient, apportaient le prix des biens qu'ils avaient cédés* (35) *et le déposaient aux pieds des apôtres. Chacun en recevait une part selon ses besoins* ».

Cette situation idyllique s'avère pourtant fragile. Des conflits apparaissent du fait d'une croissance importante et rapide de la communauté, impliquant des difficultés d'accueil et d'organisation pour les apôtres, et des sentiments d'injustice pour celles et ceux qui ont rejoint l'Eglise et qui sont qualifiés, ici pour la première fois, de « disciples ».

Le texte nous présente deux groupes qui s'affrontent : les Hellénistes qui se sentent lésés parce que leurs veuves se trouvent oubliées dans le service des tables, et les Hébreux. Ces groupes dont il n'est question que dans les Actes ne correspondent pas aux judéo et pagano chrétiens. Comme le souligne l'appareil critique de la Traduction Œcuménique de la Bible, il s'agirait plutôt de groupes existant au sein du judaïsme de Jérusalem qui se retrouvent au sein de l'Eglise naissante, avec d'une part des personnes nées en Palestine, de langue maternelle sémitique, et d'autre part, des personnes provenant du judaïsme d'autres régions du Bassin méditerranéen, de langue maternelle grecque. Quoi qu'il en soit, les distances culturelles impliquent apparemment des différends au-delà de la communion de foi.

Dans ce contexte, les douze apôtres, en tant qu'autorité, convoquent une Assemblée d'Eglise et proposent la création de ce que nous pourrions qualifier d'un « collège de diacres » ; ils se trouvent visiblement dépassés par les charges croissantes reposant sur leurs épaules, et ne souhaitent pas s'impliquer davantage dans des questions d'intendance, risquant de le faire au détriment de la proclamation de l'Évangile. L'Assemblée acceptant le principe de délégation est ainsi chargée de trouver sept personnes de confiance qui se verront confier la responsabilité du service des tables,

autrement dit, la charge de l'organisation et de la gestion de la solidarité au sein de la communauté chrétienne.

## Enjeux homilétiques

Le texte de prédication ne présente pas vraiment d'enseignement découlant de la foi chrétienne, et encore moins de grand développement théologique, mais il relate un épisode de l'évolution et de la structuration de l'Eglise naissante dans un contexte donné.

Un écueil dans lequel il faudrait à mes yeux s'abstenir de tomber réside dans la simple transposition d'une situation contextuellement conditionnée en faisant l'impasse sur l'interprétation. En effet, la tentation existe, vis-à-vis d'un texte factuel et très concret, de procéder à un « copier-coller », par exemple : *pour régler un conflit, les apôtres convoquaient une Assemblée d'Eglise ; il faut donc que nous aussi, en cas de litige, nous convoquions une Assemblée de paroisse. Ou encore : pour mieux éviter des conflits, les apôtres préconisaient une optimisation de l'organisation et la création de ministère spécialisés. Il faut donc que nous fassions de même.* Pourquoi pas après tout ; mais outre le fait qu'une telle approche me semble simpliste et inintéressante, elle nous fait à mes yeux surtout passer à côté des enjeux de ce texte.

Et inversement, faire abstraction de l'incident décrit parce qu'il s'inscrit dans un contexte particulier qui n'est plus le nôtre (par exemple en se focalisant sur l'importance d'aider les pauvres en Eglise) comporte le risque de nous faire passer à côté du texte.

Entre ces deux écueils, il me semble important de nous arrêter sur les enjeux ecclésiologiques qui forment l'arrière-plan du récit somme toute anecdotique présenté par Actes 6. Autrement dit, plutôt que de déduire du « faire » décrit dans le texte un « faire aujourd'hui », il me semble important d'essayer de cerner ce qui sous-tend ce « faire » pour revisiter et interroger ce qui fonde notre « faire Eglise aujourd'hui ».

**En premier lieu**, comme je le notais précédemment, le texte nous plonge dans le quotidien de l'Eglise naissante. Mais nous pourrions aussi dire : avec la place qu'occupe le service des tables, ce texte nous rappelle que l'Eglise naissante s'intègre pleinement dans le quotidien et ses gestes les plus banals comme manger et boire. Les préoccupations des douze, portant la responsabilité spirituelle et matérielle de l'Eglise, ne concernent pas tant l'extraordinaire que *l'ordinaire*. Ils ne cherchent pas d'abord à organiser des rituels particuliers, ni des manifestations ou des événements fédérateurs offrant une visibilité et permettant une communication visant la croissance de l'Eglise, mais le *quotidien*, un vivre ensemble éclairé par l'Evangile et l'esprit de partage et de solidarité qu'il suscite. Bien plus, le service de tables renvoie à l'institution de la Sainte Cène : c'est dans le partage du repas, mais aussi dans une solidarité vécue au quotidien que la présence du Christ au sein l'Eglise est appelée à se réaliser, et que la communauté chrétienne est appelée à faire corps en Christ.

**En deuxième lieu**, l'Eglise est présentée comme une communauté à la fois eucharistique et diaconale ; l'Evangile est appelée à se concrétiser dans le vivre avec les autres et dans l'engagement au service des autres. Ensuite, l'Eglise n'est pas l'affaire d'un petit cercle, d'un « clergé » qui se distinguerait des autres baptisés, mais de toutes celles et ceux qui

placent leur confiance en Jésus-Christ et acceptent d'évoluer dans le concret de leur quotidien à la lumière de la foi. Ainsi le texte relate-t-il l'organisation d'une Assemblée d'Eglise à la fois pour prendre des décisions concernant le l'organisation et le fonctionnement de l'Eglise, et pour discerner les bonnes personnes à solliciter pour des responsabilités particulières au sein de la communauté.

Par ailleurs, le texte qualifie les membres de l'Eglise de « disciples », allant au-delà d'une distinction entre celles et ceux qui auraient connu et suivi Jésus et les autres. Celui et celle qui reconnaît le Christ comme Seigneur est disciple et par conséquent intégré à l'Evangile même ; l'Evangile n'est de ce point de vue pas un récit relatant le passé, mais une histoire à vivre et à faire sienne, un chemin à parcourir au quotidien dans la présence réelle du ressuscité qui se révèle dans le partage du pain et du vin, ainsi que dans une solidarité active.

Enfin, si le texte présente l'Eglise comme advenant concrètement dans une dynamique eucharistique et diaconale, il rappelle aussi la place centrale de la proclamation et de la transmission de la Parole de Dieu. Quand bien même le service des tables est important, a plus forte raison qu'il contribue à faire place au ressuscité au sein de la communauté des croyants, les apôtres soulignent : « il ne convient pas que nous délaissions la parole de Dieu pour le service des tables »... et pour cause !

Négligeant la parole de Dieu, l'Eglise court le risque de se couper ses racines, sa sève, pour se transformer en une organisation sociale et caritative parmi d'autres. Mais réciproquement, en hypertrophiant la parole demeure au détriment des gestes et du vécu commun en Christ, l'Eglise court le risque de devenir une école mystique cultivant une foi théorique, ou tout simplement, une forme d'idéalisme.

### **Impulsions pour la prédication**

Quand bien même le texte de prédication de ce 13<sup>ème</sup> dimanche après la Trinité aborde une situation concrète dans un contexte donné, l'ecclésiologie qui le sous-tend ne manque pas de nous renvoyer à des questions d'actualité pour notre vie d'Eglise aujourd'hui. Dans cette perspective, ce texte offre l'occasion d'interpeller nos communautés locales sur le « faire Eglise aujourd'hui ».

1. Une Eglise qui s'intègre et se déploie dans le quotidien : l'organisation d'événements extraordinaires ainsi que l'entretien et la restauration de « vieilles pierres » sollicitent un déploiement d'énergie considérable dans nos paroisses. Le « faire » dans la perspective d'une visibilité retentissante avec des manifestations « qui marchent » tend à prendre le pas sur « l'être », sur une présence qui rejoigne nos contemporains dans leur quotidien. La résistance à la tentation de l'activisme, qui peut avoir comme corolaire le fait de « délaissé la parole de Dieu », me semble représenter un questionnement pertinent et actuel, dans le sens d'un appel à redécouvrir l'Eglise comme une communauté eucharistique et diaconale fécondée par la parole de Dieu.

Cette thématique peut s'ouvrir de manière plus générale sur la question de la justification par la foi : tout comme l'Eglise ne trouve pas sa justification dans ses performances et dans le retentissement de ses diverses manifestations, le chrétien ne trouve pas de justification à son existence dans ce qu'il produit et réussi, mais

dans une foi qui se déploie concrètement dans le partage et la solidarité, dans la prière ainsi que l'écoute de la parole de Dieu, de l'autre, de soi-même aussi... en somme, dans une foi vécue qui donne corps au Christ et permet à l'Évangile de rayonner.

2. L'Église comme communauté eucharistique et diaconale : la convivialité, le partage et le souci des démunis ne sont à considérés ni comme matières à option, ni comme élans de générosité inspirés par l'enseignement du Christ, mais comme pleinement constitutifs de la vie d'Église. La prédication à propos d'Actes 6 peut représenter l'occasion de sensibiliser les paroissiens engagés à l'importance de développer la vie de nos communautés locales dans ce sens.

Concernant la perspective eucharistique, il me semble difficile de confondre le service des tables de notre texte avec la Sainte Cène. Pour autant, si la forme diffère, l'origine et la finalité de ces deux pratiques se rejoignent : institué par Jésus comme un signe de sa présence au-delà de son absence physique, le repas partagé au sein de la communauté réunie au nom du Christ vise la communion, le « faire corps en Christ ». Dans nos Églises issues de la Réforme du 16<sup>ème</sup> siècle, la célébration de la Sainte Cène demeure occasionnelle ; notre texte peut aussi offrir l'occasion d'interroger cette marginalisation du Sacrement au profit de la Parole. Comme je le notais déjà précédemment, négligeant la parole de Dieu, l'Église court le risque de se couper ses racines, sa sève, pour se transformer en une organisation sociale parmi d'autres. Mais réciproquement, en hypertrophiant la parole demeure au détriment des gestes et du vécu commun en Christ, l'Église court le risque de devenir une école mystique cultivant une foi théorique ou tout simplement, une forme d'idéalisme. Or la célébration régulière, voire hebdomadaire de la Sainte Cène, représente indéniablement une source spirituelle, un vecteur de communion et de partage appelé à nourrir la vie paroissiale ainsi que le quotidien des fidèles tout au long de la semaine dans laquelle le dimanche introduit.

3. L'Église n'est pas l'affaire d'un petit cercle ou d'un clergé : il s'agit d'une évidence pour nous protestants. Et pourtant... Lorsque nous avons accueillis le rassemblement de Taizé à Strasbourg, les Frères nous faisaient part de leur surprise, constatant que dans les paroisses catholiques, ils travaillaient avec des groupes de laïques engagés alors que dans les paroisses protestantes, les uniques interlocuteurs étaient les pasteurs. Le sacerdoce universel si cher au protestantisme tend à se concentrer sur la personne du pasteur dans bien des lieux d'Église où l'on assiste à des « one-man-show » s'adressant à des consommateurs. Là aussi, je crois que notre texte de prédication offre les fondements pour une sensibilisation des paroissiens au fait que la vie d'Église n'a rien d'une activité gérée par un « pro » et destinée à être consommée ponctuellement, mais que l'Église, c'est nous tous ensemble, appelés à faire corps en Christ, à apporter notre pierre à l'édifice, selon nos charismes et en fonction des besoins qui se présentent à la communauté, à nous laisser solliciter et à solliciter d'autres à l'instar des 7 de notre texte de prédication. Ces derniers répondent à l'appel qui leur est adressé et reçoivent l'imposition des mains, manifestant que leur engagement dépasse de loin le simple service que l'on est d'accord de rendre pour faire plaisir et pour se rendre utile : ce qui est en jeu, c'est la proclamation et la transmission de la parole de Dieu en paroles et en actes, c'est la présence même

du Christ là où nous sommes appelés à œuvrer et à évoluer dans un esprit de partage et de solidarité, d'ouverture et d'accueil... inconditionnel !